

Le Parlement de la XIV^{ème} législature (1998-2001).

29 partis, mouvements et organisations socio-politiques et 67 candidats indépendants participent aux élections parlementaires du 22 mars 1998. Suite aux élections, 4 formations politiques accèdent au Parlement: le Parti des Communistes la République de Moldavie avec 40 mandats, le Bloc électoral "La Convention Démocratique de Moldavie" – 26 mandats, le Bloc électoral "Pour une Moldavie Démocratique et Prospère" – 24 mandats et le Parti des Forces Démocratiques avec 11 mandats.

Etant donné qu'aucun parti n'avait accumulé la majorité de 51 mandats, une coalition de gouvernement "l'Alliance pour la Démocratie et les Réformes (ADR) qui réunit 60 députés des blocs électoraux CDM, PMDR et PFD est constituée pour la première fois en Moldavie. Monsieur Dumitru Diacov est élu Président du Parlement.

Mais, au cours la deuxième partie de l'année 1999, un groupe de députés quitte l'Alliance, ainsi l'ADR reste seulement avec 40 de députés.

Le 5 juillet 2000, avec une majorité constitutionnelle de votes, le Parlement effectue une série de modifications dans la Constitution suite auxquelles on passe d'un régime politique semi-présidentiel à un régime parlementaire. Selon ces modifications, l'élection du Président de la République de Moldavie est effectuée par le Parlement par vote secret avec au moins 3/5 du nombre des députés élus.

Suite à cette réforme constitutionnelle, en décembre 2000, à l'issu du mandat du Président de la République de Moldavie en exercice, le Parlement initie la procédure de l'élection d'un nouveau Président. Mais, à cause du fait que l'élection du chef de l'Etat échoue, selon les nouvelles prévisions constitutionnelles, le Président de la République de Moldavie en exercice dissout le Parlement et fixe la date des élections parlementaires anticipées au 25 février 2001.